

# RAPPORT ANNUEL 2004-2005



Fonds de développement  
de la transformation  
alimentaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada est un partenaire du FDTA dans la mise en œuvre de Dévelop'Action, qui intègre les trois piliers du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA).



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

Canada



## PROFIL ET MISSION DU FDTA

---

### Le FDTA : un Fonds qui contribue au développement du secteur de la transformation et de la surtransformation alimentaires au Québec

Le Fonds de développement de la transformation alimentaire inc. (FDTA), auparavant le Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires inc. (FQAEA), est une corporation créée en 1996 et constituée sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le Fonds administre diverses subventions allouées au secteur de la transformation alimentaire du Québec par différents ministères ou organismes, tant au niveau fédéral que provincial.

Sa mission est de contribuer au développement du secteur de la transformation et de la surtransformation alimentaires au Québec.

Pour ce faire, le Fonds recherche, négocie et administre des ententes de partenariat qui lui permettent de centraliser les différentes aides accordées au secteur de la transformation alimentaire au Québec afin de mieux appuyer financièrement les projets d'entreprises visant l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, le développement des marchés et la recherche de solutions aux enjeux industriels du secteur.

En 2004, le FDTA s'est doté d'un programme d'aide appelé Dévelop'Action. Ce programme répond aux trois principaux domaines de préoccupations des entreprises de la transformation alimentaire, tels qu'identifiés dans l'étude des besoins du secteur de la transformation alimentaire, menée par Zins Beauséne et associés au début de l'année 2004 :

- 1) production;
- 2) recherche et développement;
- 3) marketing et ventes.

*Le présent rapport annuel vous permettra de constater les activités réalisées au cours de l'année 2004 - 2005 et d'apprécier la contribution du Fonds dans le secteur de la transformation alimentaire au Québec depuis sa création en 1996.*



## TABLE DES MATIÈRES

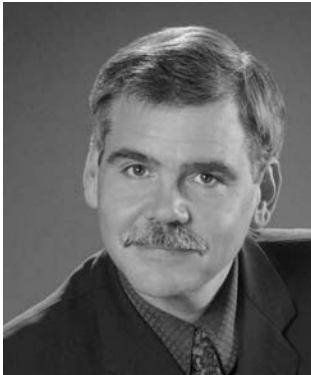
---

<b>MESSAGE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE</b>	<b>3</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>	<b>6</b>
<b>PRÉSENTATION DU FDТА</b>	<b>9</b>
Fonctionnement du FDТА	9
Profil des requérants et des projets	9
Cheminement d'un dossier	9
Structure du FDТА	9
Le conseil d'administration	9
L'équipe du FDТА	10
<b>GESTION DES FONDС REÇUS</b>	<b>11</b>
Saine gestion des subventions	11
Réalisation des phases I & II	12
<b>REVUE DE L'ANNÉE 2004 -2005</b>	<b>13</b>
Interventions du FDТА	13
Demandes traitées	
Fonds accordés en fonction des volets du programme de la phase II	14
Fonds accordés en fonction des volets du programme Dévelop'Action	15
Faits saillants de l'année 2004 – 2005 selon les volets du programme de la phase II	15
1 - Adaptation des moyens de production	15
2 - Actions collectives structurantes	15
3 - Amélioration de la qualité des produits	16
4 - Actions directes structurantes	16
Fonds accordés par région administrative du Québec	18
Fonds accordés par secteur d'activité	20
<b>RÉTROSPECTIVE DES INTERVENTIONS DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (1995 - 2005)</b>	<b>21</b>
Contribution par région administrative du Québec	21
Contribution par secteur d'activité	22



## MESSAGE DU MINISTRE

---



Minister  
of Agriculture and  
Agri-Food



Ministre  
de l'Agriculture et de  
l'Agroalimentaire

Ottawa, Canada K1A 0C5

### MESSAGE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

En lançant le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) en avril 2004, nous avons eu le champ libre pour mener un grand nombre d'activités novatrices partout au pays de façon à ce que le secteur puisse accroître sa capacité de relever les défis et de planifier son avenir.

Un an plus tard, je suis ravi de constater que le Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA) s'est doté d'un plan stratégique d'intervention et qu'il a mis sur pied le programme Dévelop'Action. Tous ces efforts auront permis de jeter les bases permettant au secteur de la transformation alimentaire québécois de réaliser des projets visant l'utilisation de nouveaux produits, procédés et processus à valeur ajoutée.

Au Québec, le FDTA administre plus de 1,5 millions de dollars, ce qui représente la part du financement du PASCAA dédiée au secteur de la transformation alimentaire au Québec. Par le truchement de Dévelop'Action, il dispose d'un outil qui aidera à stimuler la productivité, la compétitivité et le développement des marchés.

La création d'une cellule d'intelligence économique en collaboration avec l'Université Laval et l'initiative d'un symposium annuel consacré exclusivement au secteur de la transformation alimentaire sont deux exemples parmi tant d'autres du genre d'activités qui rendront cette industrie plus dynamique, plus compétitive et plus avant-gardiste.

Je tiens à féliciter les administrateurs et le personnel du FDTA pour avoir réussi à répondre aux besoins locaux et régionaux du secteur de la transformation et je les encourage à poursuivre dans la même voie.

Andy Mitchell

Canada



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

---



Le Fonds de développement de la transformation alimentaire complète, en 2004-2005, sa dixième année d'existence. Cette dernière fut une année charnière pour le Fonds. En vue d'une amélioration constante de sa prestation de services auprès des entreprises de la transformation alimentaire, plusieurs modifications ont été apportées à la structure organisationnelle et aux orientations du Fonds.

D'abord, le début de l'année financière coïncidait avec la fin du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) et le début du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) du gouvernement fédéral. Le Fonds a donc clôturé son programme de la phase II et a élaboré un nouveau programme d'aide : Dévelop'Action. Avec ce nouveau pro-

gramme, le Fonds poursuit son aide aux entreprises, aux associations et aux regroupements d'entreprises de la transformation alimentaire. Ainsi, les entreprises peuvent bénéficier d'aides financières leur permettant de se doter de produits, de processus et de procédés d'avant-garde et d'outils de gestion susceptibles d'améliorer la qualité des produits. Le Fonds aide également les associations et les regroupements d'entreprises dans leur représentation devant des comités et des commissions de l'industrie de la transformation alimentaire et dans le partage de l'information.

Dans le cadre de son programme d'aide et en fonction des objectifs du PASCAA, le Fonds vise également à financer des projets visant des bénéfices collectifs, c'est-à-dire qui démontrent une collaboration industrielle accrue parmi des intervenants nationaux, multi-régionaux et régionaux.

Parallèlement à son programme d'aide, le Fonds continue de fournir aux intervenants du secteur de nombreuses informations. Une ressource humaine compétente diffuse, aux entreprises de transformation, de l'information reliée à la question de la traçabilité au Québec : les projets gouvernementaux, les enjeux et les impacts de la traçabilité dans le secteur de la transformation alimentaire.

Quant à elle, la Cellule d'intelligence économique a été créée en collaboration avec la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Elle a pour but de fournir aux transformateurs de l'information concernant l'impact des négociations internationales touchant le secteur de la transformation alimentaire et sur l'environnement légal et économique des différents pays partenaires du secteur. De plus, elle permet aux associations qui représentent les entreprises de transformation alimentaire d'étoffer leurs dossiers concernant leurs revendications aux différents paliers gouvernementaux du Canada.

Cette dernière année, le Fonds a également vu plusieurs changements au sein de son conseil d'administration. Tout d'abord, je tiens à souligner le départ de M. Paul Beauchamp, qui est l'un des piliers à l'origine de la création du Fonds. M. Beauchamp agissait à titre de



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

---

secrétaire pour le conseil. Il a été remplacé par M. André Forcier, représentant lui aussi l'Association des abattoirs avicoles du Québec. Notons également le départ de M. Gilles Guertin, représentant l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec, qui a cédé sa place à Mme Sylvie Cloutier.

Au terme de mon mandat à titre de président et suite à une année mouvementée au cours de laquelle de nombreux changements ont été effectués avec harmonie au sein du Fonds, je suis confiant que le Fonds de développement de la transformation alimentaire saura continuellement s'adapter dans le but d'offrir des services répondant toujours mieux aux besoins des entreprises, des associations et des regroupements d'entreprises qui oeuvrent dans le secteur de la transformation alimentaire.

Pour ce faire, le Fonds bénéficie de précieux collaborateurs. J'aimerais souligner l'apport d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, sans lesquels le Fonds ne pourrait réaliser sa mission; je tiens à leur exprimer notre reconnaissance.

J'aimerais également remercier les administrateurs du Fonds, toujours aussi généreux de leur temps et de leurs bons conseils, de même que son directeur général et son personnel dévoué.

À tous ceux et celles qui contribuent à la réussite du Fonds, je vous remercie sincèrement.

Le président,

Claude Lambert



## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

### **De la réflexion à l'action**

Après une année 2003-2004 riche en réflexions stratégiques, le Fonds a procédé, au courant de l'année 2004-2005, à de nombreux changements qui lui permettront, dans l'avenir, de s'adapter afin de mieux répondre aux besoins du secteur de la transformation alimentaire au Québec.

Pour son dixième anniversaire, le Fonds a donc fait peau neuve. Dans un premier temps, le Fonds s'est doté d'un nouveau plan stratégique 2004-2008 dans lequel sa mission, son nom, les moyens pour réaliser sa mission et sa structure ont été revus.

Le plan stratégique a été élaboré à la lumière des résultats de la vaste étude sur les besoins du secteur de la transformation alimentaire au Québec, menée au début de l'année 2004 par la firme Zins Beauchesne et associés (ZBA). Le Fonds désirait alors identifier les besoins des entreprises de transformation alimentaire québécoises et déterminer le type d'aide qu'il pourrait leur accorder. Des 1165 entreprises contactées, plus de la moitié, soit 602 d'entre elles, ont participé à l'étude, permettant de dégager les principaux domaines de préoccupations des entreprises de la transformation alimentaire au Québec : production; recherche et développement; marketing et ventes. Cette étude a fourni les grandes orientations d'actions qui ont servi de prémisses au plan stratégique.

### **Le PASCAA**

L'étude de ZBA a d'ailleurs permis de valider la bonne direction dans laquelle s'engageait le Fonds en poursuivant la gestion des fonds attribués au secteur de la transformation alimentaire du Québec par le gouvernement du Canada, via le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA). En effet, les trois piliers autour desquels s'articule le PASCAA rejoignent en tous points les trois principaux domaines de préoccupations identifiés dans l'étude sur les besoins du secteur de la transformation alimentaire au Québec.

Le PASCAA a été lancé le 7 avril 2004 par Agriculture et Agroalimentaire Canada et vise à positionner le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada à l'avant-garde. Le PASCAA a été créé pour succéder au Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR). Il est composé de trois piliers :

- *Solutions de l'industrie aux enjeux en émergence*, en soutien de projets pilotes ou d'essais d'approches et de solutions;
- *Saisir les possibilités du marché en tirant parti des résultats de la recherche*, en soutien de projets qui transfèrent les résultats de la recherche en débouchés commerciaux;
- *Partager l'information pour favoriser l'avancement du secteur*, en soutien aux projets visant à recueillir, à analyser et à échanger de l'information pour contribuer aux orientations stratégiques futures en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Dans la mise en oeuvre du PASCAA, le gouvernement du Canada a décidé de poursuivre le recours aux conseils de l'industrie, autrefois connus sous le nom de conseils d'adaptation. Le Fonds gère donc un tiers de la somme totale accordée pour le Québec dans le cadre du PASCAA, soit la portion destinée au secteur de la transformation alimentaire.



## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

### **Un nouveau nom, une nouvelle image**

Suite aux recommandations du plan stratégique 2004-2008, le nom de Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires inc. (FQAEA) a été remplacé par celui de Fonds de développement de la transformation alimentaire inc. (FDTA). Ce nom représente davantage la nouvelle mission de l'organisme et est plus significatif pour la clientèle visée par le Fonds.

Le FDTA a également adopté un nouveau logo qui reflète davantage le dynamisme qui le caractérise. Quant à lui, le site Internet du FDTA a fait l'objet d'une mise à jour complète, tout en intégrant la nouvelle image du Fonds.

### **Un nouveau programme : Dévelop'Action**

Le 2 décembre 2004, lors de son adoption par le conseil d'administration, était mis en application le nouveau programme d'aide du Fonds : Dévelop'Action. Ce programme tient compte des trois principaux domaines de préoccupations des entreprises de la transformation alimentaire identifiés dans l'étude de ZBA. Dévelop'Action est également inspiré par les trois piliers qui composent le PASCAA. Nous prévoyons qu'il sera effectif jusqu'au 31 mars 2009, à condition que le financement prévu d'Agriculture et Agroalimentaire Canada soit disponible.

### **L'organisation du Fonds**

L'année 2004-2005 a également été marquée par de nombreux changements au sein de l'organisation du Fonds. Nous déplorons le départ à la retraite de Mme Marie-Huguette Desnoyers qui, pendant de nombreuses années, a occupé le poste de secrétaire de direction. Pour lui succéder, le Fonds a procédé à l'embauche de Mme Louise Marquis. De plus, afin de voir à la promotion du Fonds et de son programme d'aide, un poste d'agente de communication et de projet a été créé, lequel est aujourd'hui comblé par Mme Nathalie Régis.

Afin de rendre nos bureaux plus conviviaux et plus fonctionnels pour notre équipe maintenant élargie, des travaux de rénovation et d'agrandissement ont été réalisés dans les locaux du Fonds.

### **Le 1<sup>er</sup> colloque de la Cellule d'intelligence économique**

Le 17 juin 2004 avait lieu, au Hilton de Québec, le colloque de la Cellule d'intelligence économique sur la transformation alimentaire. Les résultats des travaux de la première année d'activité de la cellule, qui portaient sur les conséquences, pour les transformateurs québécois, de l'entente commerciale de l'ALENA, des négociations de l'OMC, de la mise en place du Farm Bill aux États-Unis et de la Politique Agricole commune en Europe, étaient dévoilés. La présence de nombreux conférenciers, dont quelques-uns de renommée internationale, ainsi que la participation des gens de la transformation alimentaire ont fait de cet événement un succès.





### **TRANSAQ**

Au mois de février 2005, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec procédait au lancement de Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ). Le FDTA tient à souligner cette initiative et la volonté du gouvernement du Québec de reconnaître l'importance du secteur québécois de la transformation alimentaire. Le Fonds est d'ailleurs ouvert à toute collaboration avec TRANSAQ pour faciliter aux transformateurs québécois l'accès à des programmes d'aides qui leur permettront de demeurer à l'avant-garde.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2004-2005 en fut une d'action pour le Fonds de développement de la transformation alimentaire. L'étude de ZBA nous a permis de constater l'énormité des besoins des entreprises de la transformation alimentaire au Québec et le manque de ressources disponibles pour y répondre. Toutefois, les moyens nouvellement mis en place devraient permettre au FDTA de mieux répondre aux besoins des entreprises du secteur. Soyez assurés que les administrateurs et le personnel du Fonds continueront de travailler en ce sens dans les années à venir.

Le directeur général,

Claude M. Gauthier



# PRÉSENTATION DU FDTA

## Fonctionnement du FDTA

### Profil des requérants et des projets

L'aide offerte par le FDTA s'adresse à toutes les entreprises du secteur de la transformation alimentaire œuvrant dans la transformation ou la fabrication des aliments pour la consommation humaine ou animale au Québec. Les regroupements et les associations de ces entreprises sont également éligibles. Ces dernières doivent être légalement constituées et avoir une place d'affaires au Québec.

Les projets visant les opérations courantes ou d'expansion normale de l'entreprise ne sont pas admissibles.

Précisons que la vocation du FDTA n'est pas de supporter le démarrage d'entreprises ou les entreprises dont la situation financière n'est pas adéquate pour la réalisation des projets, mais bien de soutenir les projets d'avant-garde des entreprises déjà en place.

### Cheminement d'un dossier

Tous les dossiers présentés au FDTA suivent le même cheminement :

- Étape 1 : Dépôt du projet et analyse par le Comité de recevabilité;
- Étape 2 : Évaluation et recommandation par le MAPAQ;
- Étape 3 : Évaluation et décision par le conseil d'administration du FDTA;
- Étape 4 : Attribution de l'aide.

Dans l'éventualité où le projet est refusé par le conseil d'administration, le requérant peut se prévaloir de la procédure d'appel du FDTA.

## Structure du FDTA

### Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de treize membres désignés par les associations, les coopératives et les industries représentant les différents secteurs de la transformation alimentaire au Québec ainsi que diverses institutions.

8 membres votants :

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| • M. Dominique Benoit | Agropur coopérative  |
| • M. André Forcier    | Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ)  |
| • Mme Sylvie Cloutier | Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (AMPAQ)                                  |
| • M. Christian Breton | Vice-président du FDTA - Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) |
| • M. Jacques Légaré   | Conseil de la boulangerie du Québec (CBQ)  |
| • M. Pierre Nadeau    | Conseil de l'industrie laitière du Québec inc. (CILQ)  |
| • M. Denis Trahan     | Conseil des viandes du Canada section Québec (CVC)   |
| • M. Paul Noiseux     | Tésorier du FDTA - La Coop fédérée   |





## PRÉSENTATION DU FDTA

---

### 5 membres non votants :

- M. Claude Lambert
- M. Jean Lamoureux
- M. Gilles Hains
  
- M. Jean-Claude Dufour
  
- M. Jean-Claude Pelletier

Président du FDTA

Membre d'office - Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)  
Membre d'office - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de  
l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation  
(Université Laval)

Secrétaire du FDTA - Multi-Cultures Marketing inc.

### L'équipe du FDTA

- M. Claude M.Gauthier
- Mme Louise Marquis
- Mme Sophie Jacquement
- Mme Nathalie Régis

Directeur général

Secrétaire de direction

Conseillère en traçabilité

Agente de communication et de projet



## GESTION DES FONDS REÇUS

### Saine gestion des subventions

Le gouvernement du Canada a accordé une subvention de 13,3 millions de dollars au Fonds pour la réalisation de la phase I (1995-1998) et une somme de 10 millions de dollars pour la phase II (1999-2004). Grâce à une saine gestion des fonds reçus, des intérêts et des remboursements, le FDTA a pu allouer des fonds supplémentaires aux différents projets.

	<b>Phase I (1995-1998) Gestion des fonds au 31 mars 2005</b>	<b>Phase II (1999-2005) Gestion des fonds au 31 mars 2005</b>	<b>Total</b>
Subvention reçue (\$)	13 332 666	10 206 848	23 539 514
Autres revenus(\$) (Intérêts et remboursements)	7 475 366	1 105 736	8 581 102
Frais de gestion (\$)	(383 064)	(1 509 869)	1 892 933
Montant disponible (\$)	20 523 968	9 802 715	25 254 637
Dépenses et engagements (\$)	(14 596 741)	(6 740 869)	21 337 610
Montant supplémentaire dégagé (\$)	5 927 227	3 061 846	8 989 073

Dans le cadre du PASCAA, le gouvernement du Canada a accordé au Fonds, en date du 14 octobre 2004, une subvention de 1 534 167 dollars pour l'année 2004-2005. Au 31 mars 2005, la somme de 53 971 dollars était engagée mais encore non payée pour les projets acceptés dans le programme Dévelop'Action.



## GESTION DES FONDS REÇUS

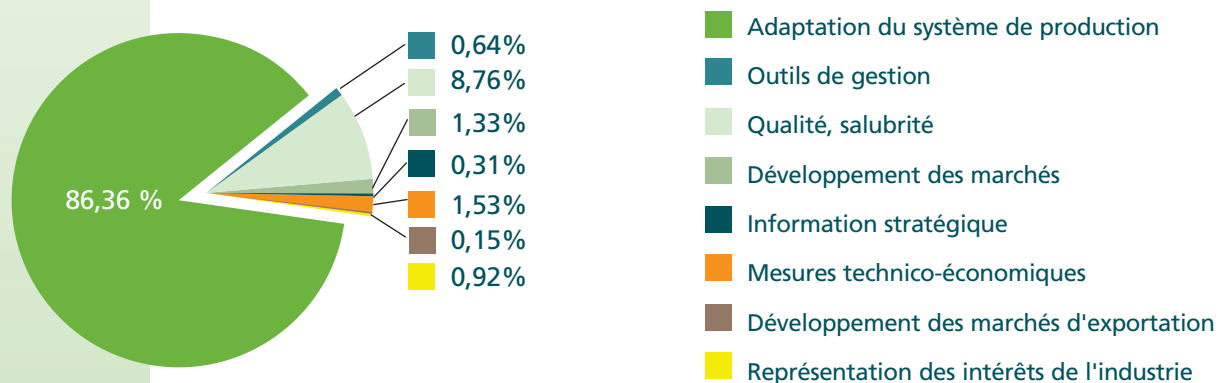
### Réalisation des phases I & II

Avec ses programmes des phases I et II, le FDTA a contribué à l'adaptation du secteur de la transformation alimentaire au Québec.

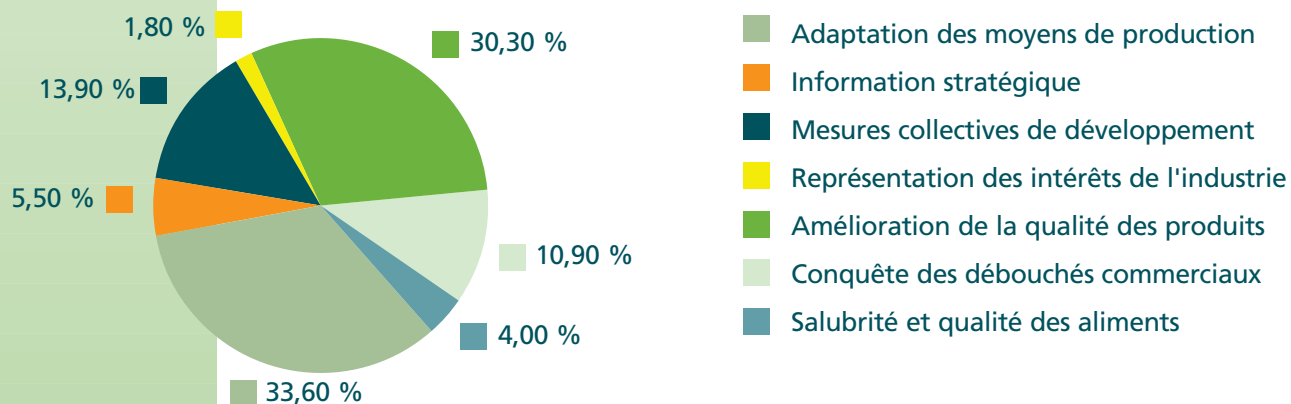
Au cours de la phase I, de 1995 à 1998, les dépenses et les engagements du Fonds totalisaient 14 596 741 dollars et permettaient la réalisation de 94 projets d'entreprises, d'associations et de regroupements de la transformation alimentaire au Québec. Pour la phase II, de 1999 à 2004, le FDTA a permis la réalisation de 230 projets pour des dépenses et engagements totalisant 6 740 869 dollars.

D'une intervention majoritairement axée sur l'adaptation des systèmes de production dans la phase I, le Fonds est passé à une intervention plus sectorielle au cours de la phase II.

### Répartition des fonds alloués au cours de la phase I (1995 - 1998)



### Répartition des fonds alloués au cours de la phase II (1999 - 2005)





### Interventions du FDTA (2004 – 2005)

#### Demandes traitées

Du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 31 mars 2005, un total de 62 demandes d'aides financières ont été acheminées au FDTA. Parmi elles, 36 s'inséraient dans le programme de la phase II et 26 dans le programme Dévelop'Action. Quatre projets ont été acceptés dans le cadre de Dévelop'Action et 21 dans la phase II.

#### Phase II Du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2004

	Année 2004 - 2005	Cumulatif (1995 - 2005)		Total
		Phase I	Phase II	
Demandes reçues	36	209	323	532
Demandes acceptées	21*	94	230	324

\* Trois (3) autres demandes étaient en cours de traitement en date du 31 mars 2004. Douze (12) demandes ont été rejetées; la principale raison du refus des demandes est le fait que le projet ou le requérant ne correspond pas aux critères d'admissibilité du programme de la phase II.

#### Dévelop'Action Du 2 décembre 2004 au 31 mars 2005

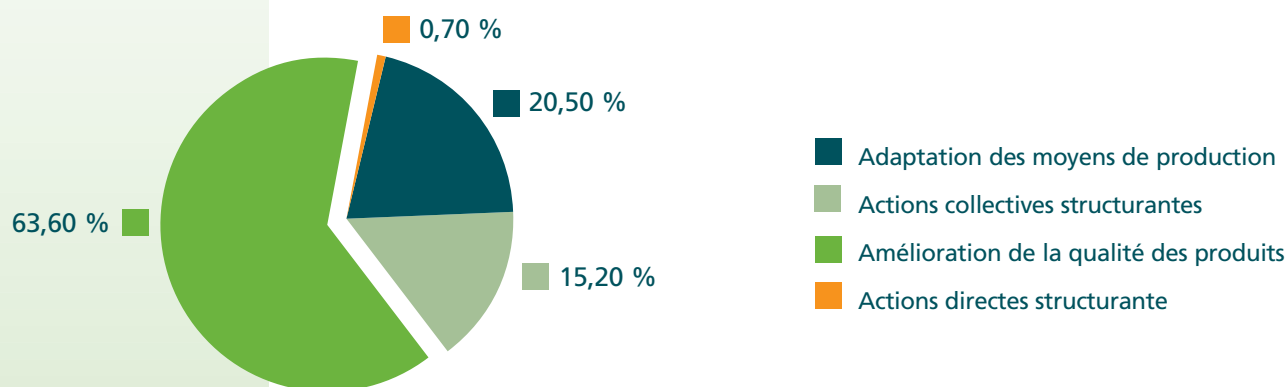
	Année 2004 - 2005	Cumulatif (2004 - 2005)
		Dévelop'Action
Demandes reçues	26	26
Demandes acceptées	4*	4

\* Vingt et une (21) autres demandes étaient en cours de traitement en date du 31 mars 2005. Une demande a été rejetée; la principale raison du refus de la demande est le fait que le projet ou le requérant ne correspond pas aux critères d'admissibilité du programme Dévelop'Action.



## Fonds accordés en fonction des volets du programme de la phase II (2004-2005)

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2004



Volet administratif	Nombre de projets acceptés	Montant accordé FDTA (\$)	Montant total des projets (\$)	Part de l'engagement (%)
Adaptation des moyens de production	1	75 750	941 600	20,50
Actions collectives structurantes	2	56 250	101 150	15,20
Amélioration de la qualité des produits	17	234 892	1 690 237	63,60
Actions directes structurantes	1	833	2 500	0,70
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>367 725 \$</b>	<b>2 735 487 \$</b>	<b>100 %</b>



### Fonds accordés en fonction des volets du programme Dévelop'Action (2004-2005)

Du 2 décembre 2004 au 31 mars 2005, quatre projets ont été acceptés dans le cadre du Volet 4 : Phase II du programme d'aide Dévelop'Action. Les montants accordés par le Fonds s'élèvent à 53 971 dollars et le montant total des projets est de 397 936 dollars. Aucun projet n'était accepté dans les trois autres volets de Dévelop'Action en date du 31 mars 2005.

### Faits saillants selon les volets du programme de la phase II (2004 - 2005)

#### 1 - Adaptation des moyens de production

- Favoriser l'adoption de technologies ou de procédés de transformation modernes et innovateurs de production permettant d'améliorer les produits existants, de valoriser des sous-produits et de développer de nouveaux produits.
- Aider à l'adoption de technologies ou de procédés de transformation modernes et innovateurs visant à réduire les effets négatifs des activités de transformation alimentaire sur l'environnement (air, bruit, eau, déchets industriels).

#### Implantation d'une technologie innovatrice dans le secteur de la minoterie artisanale

Grâce à l'aide du Fonds, la Meunerie Milanaise, considérée comme un chef de file dans le secteur de la minoterie artisanale au Québec, s'est munie d'un moulin d'extraction à farine sur cylindre afin de répondre à la demande croissante de sa clientèle pour des farines de spécialité.

#### 2 - Actions collectives structurantes

- Soutenir les actions collectives visant à améliorer la capacité concurrentielle de l'ensemble de l'industrie de la transformation agroalimentaire.

##### 2.1 - Information stratégique

- Permettre aux entreprises d'avoir un accès facile aux informations d'intérêt concernant la technologie, les produits, les marchés, etc.

##### 2.2 - Mesures collectives de développement

- Favoriser la mise en commun de services et toutes autres mesures facilitant le développement de l'industrie.





### 2.3 - Représentation des intérêts de l'industrie

- Aider l'association ou le regroupement admissible à assurer adéquatement sa représentation devant des comités, des commissions ou d'autres structures traitant de réglementation touchant les intérêts commerciaux de l'industrie.

### 3 - Amélioration de la qualité des produits

- Aider les entreprises à se doter d'outils de gestion susceptibles d'améliorer la qualité des produits.

#### Aide à la mise en place des normes HACCP dans les usines de transformation alimentaire

Pour l'année 2004-2005, le Fonds a permis à dix-sept (17) entreprises de se doter d'un programme HACCP leur permettant d'assurer la salubrité des denrées alimentaires. Le FDA a accordé des subventions totalisant 234 892 dollars pour les projets HACCP; les entreprises prévoyaient investir 1 690 237 dollars pour l'implantation de ce système.

### 4 - Actions directes structurantes

Suite à la décision prise par le conseil d'administration au cours de l'année 2001-2002, le Fonds s'est doté d'un quatrième volet. L'objectif de ce dernier est de :

- Faire du Fonds l'initiateur du développement de la connaissance et des outils nécessaires pour permettre à l'industrie de la transformation agroalimentaire de s'adapter et de se développer. Pour ce faire, il procédera à la validation des besoins et verra la pertinence d'initier des actions structurantes dans les secteurs qui sont privilégiés dans la phase II du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural.

Ce quatrième volet est géré par le Fonds en collaboration avec les différentes associations représentant l'industrie.

Le conseil d'administration a établi cinq domaines d'intervention afin de remplir ce mandat :

#### 4.1 - Renforcement du potentiel des ressources humaines

#### 4.2 - Conquête des débouchés commerciaux



### La Cellule d'intelligence économique poursuit ses activités

La Cellule d'intelligence économique a été créée en 2003, suite à une entente entre le Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires (FQAEA) et le Centre de recherche en économie agroalimentaire (CRÉA) de la Faculté des sciences, de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Les résultats des travaux de l'année 2003-2004 de la Cellule d'intelligence économique ont été présentés lors du colloque intitulé «La transformation agroalimentaire québécoise face à l'OMC, le Farm Bill et la PAC», qui a eu lieu le 17 juin 2004 au Hilton de Québec.

Au cours de l'année 2004-2005, la Cellule d'intelligence économique a poursuivi ses travaux de recherche. À la suite des discussions du colloque de l'an dernier, la Cellule a mené trois études supplémentaires dont les résultats seront partagés lors du colloque 2005, en septembre prochain : « Contingents tarifaires pour les secteurs de la volaille, des œufs et du lait »; « Analyse des facteurs explicatifs des avantages comparatifs des filières agroalimentaires au Québec » et « Marges bénéficiaires, économies de taille et efficacité ».

La Cellule d'intelligence économique publie également, sur une base trimestrielle, le bulletin L'agroindustriel, lequel est aussi disponible sur le site Internet du Fonds.

#### *4.3 - Recherche / innovation*

#### *4.4 - Salubrité et qualité des aliments*

### Le dossier sur la traçabilité

Pour une troisième année, le Fonds a poursuivi ses activités d'information auprès du secteur de la transformation alimentaire au Québec concernant la traçabilité grâce à la parution de trois nouveaux numéros du Traçabulletin, le bulletin québécois d'information sur la traçabilité en agroalimentaire. Ce dernier est distribué aux intervenants du secteur par l'intermédiaire des associations et est également disponible sur le site Internet du Fonds.

Le Comité technique de la transformation agroalimentaire a également poursuivi ses travaux. Il a effectué le suivi des développements de l'initiative Can-Trace, des travaux réglementaires du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sur la traçabilité dans la filière bovine et a mis en place un projet d'élaboration d'un guide sur la traçabilité afin de faciliter sa mise en place.

#### *4.5 - Durabilité de l'environnement*



### Fonds accordés par région administrative du Québec (2004 - 2005)

#### Phase II Du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2004

Région administrative	Nombre de projets acceptés	Montant accordé par le Fonds (\$)	Montant total des projets des projets (\$)	Part de l'engagement (%)
01 Bas-Saint-Laurent	1	18 350	36 700	5,0
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-	-	-
03 Québec	2	36 560	345 350	10,0
04 Mauricie-Bois-Francs	1	18 440	42 780	5,0
05 Estrie	2	85 598	976 600	23,3
06 Montréal	6	95 050	183 400	25,9
07 Outaouais	-	-	-	-
08 Abitibi-Témiscamingue	-	-	-	-
09 Côte-Nord	-	-	-	-
10 Nord-du-Québec	-	-	-	-
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-
12 Chaudière-Appalaches	1	17 479	34 957	4,8
13 Laval	-	-	-	-
14 Lanaudière	-	-	-	-
15 Laurentides	1	5 000	600 000	1,4
16 Montérégie	6	90 415	513 200	24,6
17 Centre-du-Québec	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>20*</b>	<b>366 892 \$*</b>	<b>2 732 987 \$*</b>	<b>100 %</b>

\* Un autre projet a été réalisé à l'extérieur du Québec, dont l'aide accordée par le Fonds était de 833 \$ et le montant total du projet était de 2 500 \$.



### Fonds accordés par région administrative du Québec (2004 - 2005)

#### Dévelop'Action Du 2 décembre 2004 au 31 mars 2005

Région administrative	Nombre de projets acceptés	Montant accordé par le Fonds (\$)	Montant total des projets des projets (\$)	Part de l'engagement (%)
01 Bas-Saint-Laurent	1	7 895	15 790	14,6
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	18 350	300 000	34,0
03 Québec	-	-	-	-
04 Mauricie-Bois-Francs	-	-	-	-
05 Estrie	-	-	-	-
06 Montréal	-	-	-	-
07 Outaouais	-	-	-	-
08 Abitibi-Témiscamingue	-	-	-	-
09 Côte-Nord	-	-	-	-
10 Nord-du-Québec	-	-	-	-
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-
12 Chaudière-Appalaches	-	-	-	-
13 Laval	-	-	-	-
14 Lanaudière	-	-	-	-
15 Laurentides	-	-	-	-
16 Montérégie	1	12 503	51 700	23,2
17 Centre-du-Québec	1	15 223	30 446	28,2
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>53 971 \$</b>	<b>397 936 \$</b>	<b>100 %</b>



## REVUE DE L'ANNÉE 2004 - 2005

### Fonds accordés par secteur d'activité (2004 - 2005)

#### Phase II, du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2004

Secteurs d'activité	Nombre de projets acceptés	Montant accordé (FDTA) (\$)	Montant total des projets des projets (\$)	Part de l'engagement (%)
Produits laitiers	-	-	-	-
Confiserie-Pâtisserie-Boulangerie	2	33 705	242 780	9,1
Mets préparés	-	-	-	-
Porc	-	-	-	-
Alimentation animale	-	-	-	-
Bœuf et autres viandes	2	21 375	56 050	5,8
Horticulture (légumes)	-	-	-	-
Aviculture	-	-	-	-
Association	1	22 875	56 650	6,2
Céréales	1	75 750	941 600	20,5
Autres	15	214 020	1 438 407	58,4
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>367 725 \$</b>	<b>2 735 487 \$</b>	<b>100 %</b>

#### Dévelop'Action, du 2 décembre 2004 au 31 mars 2005

Secteurs d'activité	Nombre de projets acceptés	Montant accordé (FDTA) (\$)	Montant total des projets des projets (\$)	Part de l'engagement (%)
Produits laitiers	1	12 503	51 700	23,2
Confiserie-Pâtisserie-Boulangerie	-	-	-	-
Mets préparés	-	-	-	-
Porc	-	-	-	-
Alimentation animale	1	7 895	15 790	14,6
Bœuf et autres viandes	1	18 350	300 000	34,0
Horticulture (légumes)	-	-	-	-
Aviculture	1	15 223	30 446	28,2
Association	-	-	-	-
Céréales	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>53 971 \$</b>	<b>397 936 \$</b>	<b>100 %</b>



# RÉTROSPECTIVE DES INTERVENTIONS DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION

## Contribution par région administrative du Québec (1995 - 2005)

### Phases I & II Du 1<sup>er</sup> avril 1995 au 30 novembre 2004

Région administrative	Nombre de projets acceptés		Aide accordée par le Fonds (\$)		Montant total des projets (\$)		Effet multiplicateur	
	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II
<b>01 Bas-Saint-Laurent</b>	3	5	222 205	81 959	7 252 561	183 386	33	2
<b>02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	3	2	1 124 413	39 725	3 217 350	81 500	3	2
<b>03 Québec</b>	10	19	1 542 958	767 314	16 660 348	7 161 929	11	9
<b>04 Mauricie-Bois-Francs</b>	2	16	433 938	785 952	7 746 415	8 792 531	18	11
<b>05 Estrie</b>	1	7	354 800	167 123	992 500	1 178 145	3	7
<b>06 Montréal</b>	6	53	1 024 311	2 298 708	13 927 560	12 950 202	14	6
<b>07 Outaouais</b>	1	-	38 932	-	1 325 000	-	34	-
<b>08 Abitibi-Témiscamingue</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>09 Côte-Nord</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>10 Nord-du-Québec</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>12 Chaudière-Appalaches</b>	10	22	1 239 321	668 091	19 048 458	5 340 763	15	8
<b>13 Laval</b>	5	6	983 731	96 188	17 994 208	1 088 650	18	11
<b>14 Lanaudière</b>	6	7	1 156 821	74 358	12 864 600	211 962	11	3
<b>15 Laurentides</b>	9	17	1 189 644	182 449	16 497 570	1 455 637	14	8
<b>16 Montérégie</b>	29	62	6 982 815	1 748 839	101 604 168	19 210 554	1	11
<b>17 Centre-du-Québec</b>	9	13	1 063 363	529 028	7 809 014	5 298 860	7	10
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>229*</b>	<b>16 357 253 \$</b>	<b>7 439 734 \$*</b>	<b>226 939 752 \$</b>	<b>62 954 119 \$*</b>	<b>1</b>	<b>8</b>

\* Un autre projet a été réalisé à l'extérieur du Québec, dont l'aide accordée par le Fonds était de 833 \$ et le montant total du projet était de 2 500 \$.



# RÉTROSPECTIVE DES INTERVENTIONS DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION

## Contribution du FDA par secteur d'activité (1995 - 2005)

### Phases I & II Du 1<sup>er</sup> avril 1995 au 30 novembre 2004

Secteurs d'activité	Nombre de projets acceptés		Aide accordée par le Fonds (\$)		Montant total des projets (\$)		Effet multiplicateur	
	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II
<b>Produits laitiers</b>	16	7	4 796 478	214 058	83 182 871	1 223 842	17	6
<b>Confiserie-Pâtisserie-Boulangerie</b>	13	23	2 811 038	839 337	30 316 819	12 909 161	11	15
<b>Mets préparés</b>	10	15	1 952 278	391 211	30 479 540	6 875 171	16	18
<b>Porc</b>	5	15	726 257	972 026	15 502 771	12 951 685	21	13
<b>Alimentation animale</b>	9	27	1 012 123	471 077	18 685 773	2 065 916	18	4
<b>Bœuf et autres viandes</b>	6	26	1 077 112	495 907	11 892 434	5 365 267	11	11
<b>Horticulture (légumes)</b>	6	5	775 124	304 690	10 357 259	4 445 163	13	15
<b>Aviculture</b>	6	10	1 345 259	102 712	4 753 590	542 000	4	5
<b>Association</b>	8	25	475 463	1 027 229	3 923 225	5 293 469	8	5
<b>Céréales</b>	3	5	367 157	105 275	9 531 750	1 101 025	26	10
<b>Autres</b>	12	72	1 024 128	2 517 045	8 313 720	10 225 920	8	4
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>230</b>	<b>16 357 253 \$</b>	<b>7 440 567 \$</b>	<b>226 939 752 \$</b>	<b>62 956 619 \$</b>	<b>14</b>	<b>8</b>



Fonds de développement  
de la transformation  
alimentaire

9001, boulevard de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : (514) 858-2000  
Télécopieur : (514) 858-2016  
Courriel : [info@fdta.qc.ca](mailto:info@fdta.qc.ca)  
Site Internet : [www.fdta.qc.ca](http://www.fdta.qc.ca)